

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Fédération des syndicats de travailleurs du rail
17 boulevard de la libération 93200 Saint-Denis
Tél.: 01 42 43 35 75 Fax: 01 42 43 36 67
Mail: federation-sudrail@wanadoo.fr



PARME

**8
JUIN**

Votez et faites voter

SUD
SECTION
PARME
RAIL



Les élections professionnelles auront lieu le jeudi 8 juin 2017. Pour cette année le choix de la direction a été portée sur une DUP (Délégation Unique du Personnel) intégrant le CE, le CHSCT et les DP. C'est à dire que vos élus auront la difficile tâche de remplir ces 3 fonctions syndicales à la fois.

Autre nouveauté, la loi Rebsamen impose dorénavant une parité stricte, c'est-à-dire qu'il faut avoir en pourcentage autant de femme sur les listes que dans l'effectif de Parme. Soit pour le collège employé 76% de femmes, le collège maîtrise 84% de femmes et le collège cadres 68% de femmes. Le contexte social d'affaiblissement des droits des salariés, de remise en cause du code du travail et d'affaiblissement des IRP (Instances Représentatives du Personnel) nécessite d'avoir des élus d'expériences qui sauront vous défendre.

La renégociation de l'accord logement à la SNCF aura également des conséquences pour Parme, il est donc important de maintenir des liens forts entre les salariés de Parme et ceux de la SNCF, par conséquent qui mieux que SUD-Rail pour faire le lien entre les deux.

Votre voix apportée aux candidat-es SUD-Rail sera la garantie d'une vraie défense des intérêts individuels et collectifs des salariés.

Les élus sont des représentants du personnel qui interviennent auprès de la direction pour la défense des salariés, quelles que soient leurs catégories. Nous contribuerons au bon fonctionnement du CHSCT rempart contre les dérives naturellement commises dans la recherche de rentabilité et veillerons à ce que la direction respecte la loi en matière de sécurité et amélioration des conditions de travail.

Nous porterons vos revendications au C.E. pour qu'il réponde à vos attentes.

www.sudrail.fr

ATTENTION
CECI
N'EST PAS
UN BULLETIN
DE VOTE

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 8 JUIN 2017

Les salarié-es d'**ILE-DE-FRANCE** peuvent voter par correspondance ou physiquement à l'adresse suivante sur leur temps de travail : Association Parme 84 rue Charles Michel, bât. A, 5^e étage (salle Everest) 93200 Saint-Denis

Les salarié-es de **PROVINCE** ne peuvent voter que par correspondance

VOTEZ POUR
LES CANDIDAT-ES
SECTION
SUD RAIL PARMES

TITULAIRES

SUPLÉANT-E-S

Maria SOUSA



Amidou DANFA



Mohamed KOULIBALY



Maria SOUSA



Chantale DELIERS



DES CANDIDAT-ES À VOS CÔTÉS

Claudine CAUCHEMEZ



Nicolas HENON



Nicolas HENON



Patricia JOHANNET



NOS REVENDICATIONS :

- La préservation de nos emplois
- La revalorisation de nos salaires
- La mise en place de réunions régulières pour les responsables de résidences sociales
- Non au remplacement du personnel de ménage par les entreprises extérieures
- Non à la surcharge du travail imposée aux Employé-es de Parme
- Non à la mobilité géographique imposée

COLLÈGE EMPLOYÉ

COLLÈGE MAÎTRISE

COLLÈGE CADRE

POUR NOUS CONTACTER :

www.sudrail.fr
TÉL.: 01 42 43 35 75